

Chaos dans la gestion de la rentrée, propagande ministérielle et politique rétrograde : Laissez-nous travailler !

L'année scolaire précédente avait été rythmée par la mobilisation historique contre la désastreuse réforme des retraites puis contre les 173 fermetures de classes, l'été a de nouveau été marqué par les conséquences du dérèglement climatique. En cette rentrée, en plus des températures caniculaires, c'est aux annonces hors-sol voire mensongères du Président et du Ministre Attal auxquelles il nous faut faire face.

Omniprésents dans les médias en prétendant expliquer « ce qui change à la rentrée » (pour reprendre le titre d'un certain flyer...), ils n'ont pas peur de multiplier les déclarations mensongères, sur la prétendue augmentation historique des salaires des enseignant-es par exemple, mais aussi de dérouler une politique éducative particulièrement conservatrice reprenant les lubies de la droite et de l'extrême droite : énième resserrement sur les fondamentaux, pilotage par les évaluations, polémiques sur le port de l'uniforme ou de l'abaya, durée des grandes vacances...

Le Président et le Ministre feraient mieux de donner aux écoles les moyens de fonctionner correctement pour assurer un service public de qualité et des conditions de travail décentes. Ce dont les écoles ont besoin ce ne sont sûrement pas des briques du Pacte mais d'une véritable revalorisation, d'un nombre réduit d'élèves par classe, d'AESH, de Rased complets, de remplaçant-es... Et qu'on laisse travailler les enseignant-es, expert-es de leur métier !

À Paris, la propagande ministérielle passe d'autant plus mal dans le contexte d'une rentrée particulièrement chaotique. Ce qui ne change pas à la rentrée ? La maltraitance institutionnelle ! Elle atteint même des sommets dans la gestion des temps partiels et de leurs compléments. Collègues affecté-es au dernier moment puis désaffecté-es en plein week-end une semaine après la rentrée, jours libérés qui changent... Une nouvelle preuve des graves défaillances de l'Administration et du mépris pour les personnels et leur travail.

PARIS 20 PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 13/09/2023

SOMMAIRE

- p.2-3.** Compte rendu d'audience avec la Dasen
- p.4.** Gros plan sur le Pacte
Calendrier des opérations administratives
- p.5.** Marche du 23 septembre
Contre le racisme, les violences policières,
pour la justice sociale et les libertés publiques
- p.6.** Descriptif des réunions (RIS) et stages
- p.7.** Calendrier des réunions (RIS) et stages
- p.8.** Bulletin de syndicalisation

.....

Face à pareille pagaille, ne restons pas seul-es ! Le syndicat informe les collègues, porte leur parole auprès de l'Administration, signale les dysfonctionnements pour exiger des solutions et organise les mobilisations.

Se syndiquer c'est s'inscrire dans ce collectif ; participer aux différents moments d'échanges (comme la réunion de rentrée du 19 septembre) et aux mobilisations également (marche du 23 septembre, journée de mobilisation du 13 octobre).

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons un bon début d'année.

Nicolas Alexandre et Audrey Bourlet de la Vallée

Rentrée 2023 : compte-rendu d'audience

À notre demande et comme chaque année, le SNUipp-FSU Paris a été reçu en audience jeudi 31 août par la Dasen Mme Gautherot et son adjointe Mme Mary, pour évoquer les conditions de rentrée et porter les revendications des personnels. Voici un condensé des informations qui sont ressorties de nos échanges.

Catastrophe dans les affectations !

Depuis le début de l'été le SNUipp-FSU accompagne les collègues en attente d'affectation ou de jours de temps partiel, en alertant le Rectorat sur la multitude de situations en attente. Plus de 60 mails par jour sur la boîte du SNUipp-FSU, gérés par les collègues du syndicat, et un Rectorat injoignable...

À la veille de la prérentrée le nombre de postes vacants et de compléments de temps partiels non pourvus était absolument affolant.

La Dasen et son adjointe ont reconnu un état anormal de la gestion des affectations. Cela s'ajoute à la longue liste d'erreurs qui ont entraîné des retards et des dysfonctionnements dans le mouvement, les promos, les temps partiels... Elles nous ont assuré que l'ensemble des services travaillait pour régler toutes les situations et assurer la présence d'enseignant-es devant toutes les classes le jour de la rentrée.

Le SNUipp-FSU Paris, a rappelé que la présence d'enseignant-es dans les classes ne suffisait pas à garantir une rentrée sereine et sérieuse pour les

personnels et les élèves de l'Académie. Beaucoup de nos collègues auront connu leur affectation le jour de la prérentrée, ou bien plusieurs changements d'affectations en l'espace de quelques jours !

Des collègues à temps partiel ont connu leurs jours libérés très tardivement, certain-es ne le connaissaient toujours pas au moment de la prérentrée, d'autres ont vu leurs jours libérés changer au cours de l'été ! Pour ce qui est des compléments, c'est le chaos, une bonne partie de ces compléments n'était toujours pas affectée au moment de la prérentrée ! Les collègues s'épuisent en relance des services et les directeur-trices se retrouvent à gérer des situations parfois ubuesques...

Résultat : des dizaines de classes se sont trouvées sans enseignant-es nommé-es lundi 4 septembre. Des brigades ont été dépêchées en urgence dans la plupart de ces écoles, des titulaires à temps partiels se sont résigné-es à prendre la classe leur jour non travaillé...

Le SNUipp-FSU exigera que ces jours soient payés pour les collègues à 75% ou décomptés des 7 jours dus pour les collègues à 80%.

La médiocrité du Rectorat dans la gestion des opérations administratives est affligeante. Elle génère des situations stressantes pour l'ensemble des personnels de l'Académie et met en péril la

qualité du service public d'éducation !

Le SNUipp-FSU a alerté la Dasen sur la colère des enseignant-es et leur sentiment de maltraitance institutionnelle. Le syndicat recense toutes les situations et intervient pour que les affectations se fassent dans le respect des personnes et du travail des écoles.

Priorités du Rectorat : efficacité des services et pilotage par l'évaluation

Le SNUipp-FSU a interrogé la direction de l'Académie sur ses axes de priorité pour l'année qui s'ouvre. Le premier axe de travail sera de **remettre en ordre le fonctionnement des services du Rectorat** afin que les erreurs et retards à répétition dans le traitement des opérations administratives cessent et que le bon fonctionnement du service public d'éducation soit assuré. La direction d'Académie s'est aussi engagée à ce que des groupes de travail avec les organisations syndicales puissent se tenir de façon régulière pour qu'un travail rigoureux soit engagé sur ces questions.

Pour le syndicat, ce travail devra se faire en tenant compte des besoins des personnels portés par leurs représentant-es, garant-es de la transparence et du respect des règles et qui ont l'expérience et la mémoire de ces opérations fondamentales dans la carrière des collègues (mouvement, temps partiel, détachement, promotions, mutations, etc.).

Le second axe de travail défini par le Recteur et la Dasen concerne le **renforcement des évaluations comme outil de pilotage**, dans la droite ligne des annonces du

La rentrée dans les faits

- une gestion catastrophique des temps partiels et de leurs compléments,
- des collègues changé-es d'affectation plusieurs fois entre fin août et septembre, et après la rentrée,
- des manques importants d'AESH,
- la mise en place du Pacte rejetée par la majorité des PE,
- des travaux d'été non achevés pour la rentrée,
 - des Rased sinistrés,
 - des promotions très tardives, voire toujours pas faites...

Ministère. Sur ce point, le SNUipp-FSU est loin d'être rassuré... Depuis la mise en place des évaluations nationales CP-CE1 en 2018, le SNUipp-FSU s'oppose à cette culture de l'évaluation standardisée et porte une autre ambition pour l'École et les enseignant-es. En janvier 2023, le SNUipp-FSU s'était adressé à nouveau au Ministre pour exiger l'abandon de ces évaluations, considérées comme inutiles et chronophages par les collègues, et qui restreignent leur liberté pédagogique. De plus, la démonstration a été faite que ce type d'évaluations normatives agissait dans le sens d'une accentuation des inégalités scolaires. Malgré ces alertes le Ministère s'entête et inaugure cette année les évaluations nationales pour les CM1.

Les évaluations d'écoles mises en place depuis deux ans, rentrent elles aussi dans cette logique de pilotage standardisé et de dépossession du pouvoir d'agir des enseignant-es, le SNUipp-FSU l'a maintes fois exprimé.

L'académie de Paris annonce donc se saisir de cette priorité ministérielle pour renforcer le suivi des classes et écoles concernées par ces évaluations. Accompagnement, formation, outils pédagogiques sont les axes de travail affichés. Mais ce que nous entendons en sous-texte, c'est que le Rectorat entend accroître son contrôle sur les pratiques pédagogiques, en opérant une forme de surveillance et d'ingérence dans les classes.

Exigence du SNUipp-FSU : accompagnement des équipes en difficulté et recrutement d'AESH

Si l'Académie est confiante sur la rentrée côté enseignant-es, elle l'est beaucoup moins concernant les AESH. Les difficultés de recrutement persistent et l'ensemble des notifications MDPH ne sera pas comblé à la rentrée, la mise en place des PIAL n'y a rien changé. Le

SNUipp-FSU a bien sûr rappelé que cette situation n'est pas étonnante au regard de la précarité du statut d'AESH, de la difficulté d'exercice de ce métier, et des conditions de vie et de logement spécifiques à la région Île-de-France.

Tant que le Gouvernement et le Ministère ne revalorisent pas le métier d'AESH, les difficultés pour l'École persisteront et l'inclusion scolaire sera menacée. Pour les AESH il est urgent d'obtenir d'abord un vrai statut et une rémunération digne !

Carte scolaire : révision de la carte à venir

Évoqué à maintes reprises l'année dernière lors des opérations de carte scolaire, l'Académie annonce engager un travail de refonte en profondeur de la carte scolaire afin d'anticiper au mieux l'importante baisse du nombre d'élèves dans la capitale. Seront donc à l'étude ces prochains mois, fermetures de classes, fusions d'écoles et de circonscriptions. À la demande du SNUipp-FSU, l'Académie s'est engagée à faire ce travail en concertation avec les organisations syndicales et les écoles concernées. Comme à son habitude, le SNUipp-FSU mettra toute son expertise en œuvre pour accompagner les écoles et les collègues sur ces opérations et défendra une vision exigeante du service public d'éducation pour que les contraintes budgétaires imposées par le gouvernement ne soient pas la seule boussole des opérations de carte scolaire. Le SNUipp-FSU continue d'exiger un plan d'urgence et des moyens à la hauteur des ambitions de l'École publique avec notamment la baisse des effectifs de classe partout, des moyens de remplacement suffisant et des Rased complets.

Le ton de la rentrée 2023 : c'est nous qui enseignons, c'est nous qui décidons !

Les enseignant-es sont maltraité-es depuis plusieurs années, en plus des dysfonctionnements détaillés plus haut, les injonctions se sont multipliées : évaluations nationales CP, CE1 et maintenant CM1, évaluations d'école, APC...

Le SNUipp-FSU a rappelé son opposition à ces dispositifs chronophages qui ne servent que la comm' du Ministère.

FOCUS :

APC : Depuis la mise en place des APC, le SNUipp-FSU appelle les enseignant-es à ne pas les faire : les 108h débordent !

Évaluations d'école : Le SNUipp-FSU Paris sera aux côtés de toutes les équipes qui demanderont le report ou refuseront de s'inscrire dans ce dispositif chronophage et inutile.

Évaluations CP, CE1 et maintenant CM1 : En les dépossédant de la conception de leurs outils et en les réduisant à un rôle d'exécutant-e, le professionnalisme des enseignant-es est encore mis à mal. Le SNUipp-FSU Paris soutiendra les collègues qui feront le choix de ne pas saisir les réponses.

Primes REP/REP+ : Les enseignant-es en REP+ ont touché la part variable de la prime sur la paie d'août. Toutefois pour certaines catégories de personnels (ERSEH, CPN) le versement des primes n'est toujours pas réglé. Le SNUipp-FSU continue de remonter les situations individuelles.

Gros plan sur le Pacte

En juin, le SNUipp-FSU avait déjà eu un échange avec la Dasen sur la question du Pacte. Le nombre particulièrement bas de collègues intéressé-es par les missions proposées confirme que ce Pacte ne répondait en rien aux attentes des collègues.

À la veille de la rentrée, la situation ne semble pas avoir beaucoup évolué malgré le discours d’affichage du Recteur et du Ministère. Les chiffres semblent flous puisque le Recteur annonce 17% d’enseignant-es volontaires quand la Dasen évoque 700 personnels du premier degré (soit moins de 10%). Quel que soit le chiffre réel, on est loin des plus de 4 000 "briques" ou missions à répartir pour l’Académie de Paris.

Les modalités de mise en œuvre restent flottantes, en particulier en ce qui concerne les heures de soutien dans les écoles. Elles auraient lieu prioritairement les lundis ou jeudis selon le choix des écoles. La question de la responsabilité a été abordée : qui est responsable des élèves sur ce créneau là en cas d’absence de l’enseignant-e par exemple ? Les questions restent encore en suspens...

Avec le soutien les journées longues, les heures au collège le mardi, on voit bien comment la mise en place du Pacte va contraindre l’organisation collective et individuelle de la semaine de travail. Les réunions d’équipes seront particulièrement difficiles à organiser et les formations risquent de se dérouler exclusivement les mercredis après-midi, ce qui est simplement inacceptable ! Le SNUipp-FSU Paris s’était adressé à la Dasen en juin à ce sujet. Il continuera à intervenir pour exiger que la mise en place du Pacte et l’organisation des 108h n’entravent pas l’équilibre des temps professionnel et personnel des enseignant-es. Ce sont les équipes qui doivent rester décisionnaires de l’organisation de leur temps hors classe.

Dans tous les cas, ce n’est pas aux directeurs et directrices d’école de prendre en charge l’organisation de ce Pacte, ni en faire la promotion auprès des équipes comme le demande le Ministère.

Le SNUipp-FSU Paris s’oppose à ce "Pacte" et appelle les enseignant-es à ne pas s’engager dans ce dispositif. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer une véritable revalorisation indiciaire : 300€ pour toutes et tous, sans contrepartie, et tout de suite !

Calendrier des opérations administratives

| Date | Opération | Que faire ? |
|---|--|--|
| Deuxième quinzaine de septembre | Réception de l’avis de la Dasen pour les rendez-vous de carrière de 2022-2023 | Consulter Iprof |
| Pendant les 30 jours suivant la réception de l’avis de la Dasen | Contestation de l’avis de la Dasen pour les rendez de carrière de 2022-2023 | Demande de révision de l’avis final. Modèle de courrier et procédure sur notre site (Carrière > Salaire et Promotions) |
| Fin septembre | Parution de la circulaire « Demande de départ en retraite » | Formulaire de demande sur le site info-retraite après vérification du dossier |
| Fin septembre | Parution de la circulaire de demande de CFP (Congé de Formation Professionnelle) | S’inscrire via I-Prof (voir message reçu dans l’onglet courrier) |
| Mi octobre | Parution de la circulaire d’inscription à l’entretien de direction | Envoyer le dossier (voir circulaire + annexe) |
| Octobre | Demande de poste adapté | Envoyer le dossier (voir circulaire + annexe) |
| Novembre | Dossier permutations | Consulter la circulaire académique et le site du SNUipp-FSU (e-permutations.snuipp.fr/75) |

Marche unitaire le 23 septembre 2023

Pour la fin du racisme systémique, des violences policières pour la justice sociale et les libertés publiques

Le meurtre de Nahel, tué par un policier à bout portant le 27 juin 2023 à Nanterre, a mis de nouveau la lumière sur ce qui doit cesser : le racisme systémique, les violences policières, et les inégalités sociales que creuse la politique de Macron. Une politique néolibérale imposée par des méthodes autoritaires, des lois sécuritaires et une doctrine du maintien de l'ordre décriée jusque dans les plus grandes instances internationales. Une politique régressive qui fait le lit de l'extrême-droite et piétine toujours plus nos libertés publiques, notre modèle social, notre avenir face à l'effondrement écologique.

Dans ce contexte, un grand nombre d'associations, de syndicats dont la FSU, de partis politiques... appelle à manifester samedi 23 septembre pour faire front ensemble contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques.

Nous exigeons des réponses immédiates et dans l'urgence :

- Abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre ;
- Une réforme en profondeur de la Police, de ses techniques d'intervention et de son armement ;
- Le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique ;
- La création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la Police ;
- Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics, le financement des associations et des centres sociaux.



Calendrier 2023 du SNUipp-FSU Paris - Période 1

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|---|----------|-------|---|
| 4 septembre <i>Rentrée</i> | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 11 <i>Audience intersyndicale avec la Dasen sur les conditions de rentrée</i> | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 18 | 19 16h RIS de rentrée | 20 | 21 | 22 |
| 25 8h45 RIS AESH | 26 16h RIS Enseigner hors de France | 27 | 28 | 29 |
| 2 octobre | 3 16h RIS préparer son départ à la retraite | 4 | 5 | 6 16h RIS préparer l'entretien de direction |
| 9 | 10 16h RIS ULIS école | 11 | 12 | 13 Manif conditions de travail et salaires |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 <i>Début des vacances</i> |

RIS (réunions d'information syndicale) : elles ont généralement lieu de 16h à 19h. La présence à des RIS hors temps scolaire permet de déduire 3h du temps d'animations pédagogiques dans la limite de 9h. Lorsqu'elles se déroulent sur temps scolaire, il faut prévenir l'IEN au moins 48h avant la réunion.

Stages : ils ont lieu sur temps scolaire. La demande d'autorisation d'absence est de droit (l'IEN ne peut pas la refuser) et doit être adressée à la circonscription au plus tard 1 mois avant le jour du stage. Vous avez droit à 12 jours de formation par an, remplacés et rémunérés normalement, saisissez-vous en !

Sauf mention contraire, les réunions se déroulent à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau dans le 10ème.

Pour chaque temps, merci de vous inscrire par mail à snu75@snuipp.fr

Prochaines réunions d'information syndicale

Informez, débattre, se réunir pour construire ensemble les revendications... tels sont les objectifs des réunions et des stages syndicaux organisés par le SNUipp-FSU Paris. Ces réunions sont ouvertes à tous-tes, syndiqué-es ou non. Pour s'y inscrire, il suffit d'envoyer un mail à snu75@snuipp.fr

SEPT.
mar. 19

Mardi 19 septembre - 16h

RIS de rentrée générale et débuts de carrière

Bourse du travail, Annexe Varlin, 85 rue Charlot, 75003, salle Petit Congrès (m° République)

En cette rentrée, les sujets sont encore nombreux : Pacte, évaluations nationales, évaluations d'école, contractualisation de notre profession, etc. Le Ministre a encore changé mais le Président est le même. À l'aube de transformations majeures pour l'École, le SNUipp-FSU Paris veut redonner à toutes et tous la force d'affirmer que les expert-es sont celles et ceux qui font vivre l'École au quotidien. Soyons nombreux-ses à venir débattre des revendications et construire les mobilisations à venir.

En parallèle de la réunion de rentrée générale, Marie Laferrière s'adressera plus particulièrement aux entrant-es dans le métier (étudiant-es, PES, T1, T2). Réforme de la formation, stages, titularisation, premier mouvement... les sujets sont nombreux !

À la fin de ces deux RIS, nous pourrons continuer à discuter autour d'un pot.

SEPT.
lun. 25

Lundi 25 septembre - de 8h45 à 11h

RIS spéciale AESH

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Jean Jaurès (m° République)

Nous débattons des conditions de rentrée et d'exercice du métier d'AESH ainsi que des conditions d'emploi : CDD/CDI, salaires, action sociale, renouvellement de contrats, grille indiciaire, convention Rectorat - Mairie de Paris, etc.

Soyons nombreux-ses pour discuter de la lutte nécessaire pour gagner un vrai statut et un vrai salaire !

SEPT.
mar. 26

Mardi 26 septembre - 16h

RIS enseigner hors de France

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Eugène Pottier (m° République)

Comme tous les ans, le SNUipp-FSU Paris organise une réunion d'information syndicale pour tous-tes les collègues qui souhaitent partir enseigner à l'étranger ou simplement se renseigner sur les possibilités d'enseignement hors de France.

OCT.
mar. 3

Mardi 3 octobre - 16h

RIS préparer son départ en retraite

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Eugène Pottier (m° République)

Les questionnements autour des conditions de départ à la retraite sont nombreux et souvent assez complexes. Le SNUipp-FSU Paris propose d'aider les collègues souhaitant partir en retraite l'année prochaine ou dans les années à venir à y voir plus clair pour préparer leur retraite.

OCT.
ven. 6

Vendredi 6 octobre - 16h

RIS préparer l'entretien de direction

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Eugène Pottier (m° République)

Comme tous les ans, le SNUipp-FSU Paris organise une réunion d'information syndicale pour tous-tes les collègues qui souhaitent préparer l'entretien de direction ou simplement se renseigner sur le sujet. Des informations générales seront données lors de cette RIS. Elle sera complétée par un stage d'une journée, le jeudi 9 novembre, de mise en situation et de préparation à l'entretien.

OCT.
mar. 10

Mardi 10 octobre - 16h

RIS spéciale ULIS école

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle André Tollet (m° République)

Pour porter la voix des personnels, continuons d'élaborer ce que doit exiger le SNUipp-FSU Paris pour l'amélioration concrète et immédiate des conditions d'exercice du métier.

À venir en période 2 et après

- Stage de préparation à l'entretien de direction,
- stage « droits et carrière » (connaître ses droits pour mieux les défendre), stage néo (pour les PES à T5), RIS Direction d'école, RIS PEMF et
- DEA, RIS CPC et CPN...

SE SYNDIQUER POUR RENFORCER L'ACTION DU SNUIPP-FSU

Les informations que vous nous communiquez servent à vous adresser les publications du SNUipp et de la FSU et nous permettent de vérifier que les opérations administratives se déroulent équitablement.

À cause de la loi de Transformation de la Fonction publique, l'Administration ne nous fournit plus aucun document, il est donc essentiel que vous complétiez et/ou actualisiez tous les champs de ce bulletin.



Nom Nom de naissance
Prénom Date de naissance / /
Adresse personnelle
Tel fixe Portable Mail

INFOS
PERSO

Date titularisation : / / Échelon au 01/09/2023 : Je suis PES / retraité-e.

Affectation (adresse de l'école ou du PIAL)

Type de poste : Adjoint-e / Directeur-trice / AESH / TRS / Brigade / PEMF / CPC / RASED / PsyEN / Autre :

Situation administrative : Temps plein / Temps partiel : % / Dispo / Congé parental / Autre :

Vous trouverez toutes les infos pro sur votre iProf.

INFOS
PRO

Les données collectées sont à usage exclusif du SNUipp-FSU et ne sont ni communiquées, ni commercialisées à des tiers. Elles sont enregistrées par le SNUipp-FSU et conservées le temps de votre adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en nous écrivant un mail ou un courrier.

En gras, le montant de l'adhésion / En petit, ce qu'il restera à votre charge après remboursement de 66% du montant en crédit d'impôt à déclarer en 2024 pour une cotisation pour l'année 22-23.

| Ech | PE | Hors Classe | Classe Ex | Instit |
|-----|-------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| 1 | 60 € 20 € | 199 € 68 € | 243€ 83 € | |
| 2 | 100 € 34 € | 214 € 73 € | 259€ 88 € | |
| 3 | 140 € 48 € | 230 € 78 € | 274€ 93 € | |
| 4 | 150 € 51 € | 237 € 81 € | 293€ 100 € | 131 € 45 € |
| 5 | 159 € 54 € | 243 € 83 € | 1 spé 304€ 103 € | 134 € 46 € |
| 6 | 163 € 55 € | 259 € 88 € | 2 spé 327€ 111 € | 136 € 46 € |
| 7 | 173 € 59 € | 274 € 93 € | 3 spé 343€ 117 € | 139 € 47 € |
| 8 | 186 € 63 € | | | 147 € 50 € |
| 9 | 199 € 68 € | | | 154 € 52 € |
| 10 | 214 € 73 € | | | 164 € 56 € |
| 11 | 230 € 78 € | | | 180 € 61 € |

| Situation | Montant |
|---|--------------|
| AESH | 25 € |
| AED / M1 / M2 MEEF (alternant et non alternant) | 30 € |
| Stagiaires (PES) / Contractuel-les | 60 € |
| En disponibilité / Congé parental | 80 € |
| À temps partiel | |
| 50%, 75% ou 80% de la cotisation du tableau ci-contre selon ma quotité de travail avec un montant minimal de 80 € | |
| Pension inférieure à 1500€ | 90 € |
| Pension entre 1500€ et 2000€ | 105 € |
| Pension supérieure à 2000€ | 120 € |

| Situation | J'ajoute : |
|---|---------------|
| Je suis PE spé, en UPE2A, brigade. | + 5 € |
| J'ai une direction d'école ou de SEGPA. | + 13 € |

MODE DE RÈGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de €.

Je paye avec 1 ou plusieurs chèques à l'ordre du SNUipp Paris.

Maximum 4, datés du jour de l'émission des chèques et j'indique au dos la date souhaitée pour l'encaissement.

Je choisis le prélèvement automatique : remplir le mandat de prélèvement ci-dessous et joindre un RIB.

Entourez les mois de prélèvement qui doivent être consécutifs (jusqu'à 10 mois).

novembre décembre janvier février
mars avril mai juin juillet août

TACITE RECONDUCTION

Cochez la case si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement.

Date :

Signature :

Mandat de prélèvement - Cotisations SNUipp-FSU Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp-FSU Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉBITEUR : Votre nom Votre prénom

.....
Votre adresse

IBAN :

BIC :

Signature :

Fait le / / à

Crédit Mutuel Enseignant
69 boulevard Saint Germain
75005 Paris
**IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
FR50ZZZ629416**